

Intégration de politiques de consommation et de production durables cohérentes et efficaces, y compris à travers des modèles d'économie circulaire: bonnes pratiques et recommandations

Un projet financé par la Commission Européenne



Consultations en ligne avec les États membres de la région Afrique
29 septembre 2020, 10h – 11h30, heure GMT

Ordre du jour

10h – 10h05: Remarques introductives – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h05 – 10h10: Presentation des objectifs de la session, de la Résolution 1 de l'ANUE-4 et des questions de consultation – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h10 – 10h20: Aperçu de l'inventaire des politiques produits existantes en Afrique – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h20 – 10h30: Exemples de bonnes pratiques de conception en Afrique – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h00 – 11h25: Discussion interactive

11h25 – 11h30: Prochaines étapes et cloture

Soutenir la mise en œuvre de la résolution ANUE-4 sur la CPD

UNEP / EA.4 / RES.1 sur les moyens novateurs de parvenir à une consommation et une production durables

Le paragraphe 15 de la Résolution demande ‘à la Directrice exécutive de présenter un rapport donnant un aperçu général des bonnes pratiques et de leurs incidences en ce qui concerne la conception de produits et de services durables qui minimisent les effets nocifs sur l’environnement, et des politiques en matière de produits pour dissocier la croissance économique de la dégradation de l’environnement grâce à une consommation et une production durables et la production, et de présenter des recommandations pour examen par l’Assemblée pour l’environnement à sa cinquième session ‘

Éléments clés du suivi de la Résolution 1 sur la CPD

Les documents suivants alimenteront les discussions de l'ANUE-5:

- 1. Un inventaire mondial des politiques cohérentes en matière de produits** qui visent à dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement par une consommation et une production durables;
- 2. Un recueil de bonnes pratiques de conception de produits / services et leur impact**, qui minimisent les impacts nocifs sur l'environnement;
- 3. Un ensemble de recommandations sur le potentiel des "politiques produits" cohérentes et de pratiques de conception innovantes de produits et services** pour soutenir la transition vers une consommation et une production durables - en vue d'appuyer les discussions de l'ANUE-5.

Définition des «politiques produits»

Les **politiques relatives aux produits** font référence à tous les instruments législatifs qui visent à minimiser les impacts négatifs d'un produit tout au long de son cycle de vie (à savoir pendant la conception, l'extraction des ressources naturelles, la production, la distribution, l'utilisation, la fin de l'utilisation).

Les "politiques produits" comprennent des instruments tels que:

- ✓ l'extraction des ressources naturelles,
- ✓ éco-conception, technologies vertes, utilisation de produits chimiques, symbiose industrielle,
- ✓ information des consommateurs, écolabels, commande publique durable ou verte,
- ✓ gestion des déchets, régimes de responsabilité élargie des producteurs, interdiction des produits à usage unique,
- ✓ et toute autre politique visant à orienter la demande et / ou l'offre vers plus de durabilité.

Les "politiques produits" englobent à la fois des instruments de type volontaires et obligatoires.

Questions clés de consultation

Pour une discussion interactive

(1) Politiques relatives aux produits

Dans quelle mesure les politiques relatives aux produits dans votre pays ont-elles contribué à préserver l'environnement?

Quelles sont les conditions propices à un impact plus élevé des politiques produits?

Comment créer plus de cohérence entre les politiques produits?

(2) Pratiques de conception innovantes

Comment votre pays réussit-il à identifier et à adopter des pratiques de conception innovantes de produits / services, qui minimisent les impacts environnementaux nocifs?

Quelles sont les exigences pour mettre en œuvre, reproduire et promouvoir la généralisation de telles pratiques de conception?

(3) Rôle de la communauté internationale

Quel rôle le PNUE, le système des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble devraient-ils jouer pour combler les lacunes et répondre aux défis mis en évidence au cours des discussions précédentes?

Pour contribuer :

- A. Partagez des informations sur vos **politiques nationales relatives aux produits**:
 - i. Remplissez le questionnaire en ligne: <https://forms.gle/uoVJQ72RN1bBihEfA>
 - ii. Partagez vos informations et/ou les rapports pertinents par e-mail avec Dr. Valentina Russo, CSIR, Vrusso@csir.co.za

- B. Partagez des exemples de bonnes pratiques de conception et envoyez du matériel d'appui / liens/coordonnées à M. Lee-Hendor Ruiters, CSIR, NCPC-SA, Lruiters@csir.co.za

- C. Soumettre des contributions écrites aux questions clés de consultation:
Claire Thiebault, Division de l'économie du PNUE, Claire.Thiebault@un.org
Rhoda Wachira, Bureau régional du PNUE pour l'Afrique, rhoda.wachira@un.org

Aperçu de l'inventaire des politiques produits en Afrique (1/2)

Informations collectées via un questionnaire en ligne, des entretiens bilatéraux, des recherches documentaires

Algérie - Plan d'action national CPD

- Approches intégrées pour les organisations: certification durable pour les sociétés et labellisation des produits et services
- Programmes de formation / éducation CPD

Maroc - Plans pour CPD

- Éco-étiquetage pour les emballages; Schémas REP
- Règlement général de construction (RGC) - Énergie Performance énergétique des bâtiments, promotion des éco-matériaux et des matériaux locaux

Burkina Faso - Plan d'action 10 ans pour la CPD

- Stratégie multisectorielle pour favoriser le développement intégré durable (agriculture pluviale, bois-énergie, technologie semi-mécanique dans les mines);
- Politique d'interdiction des sacs en plastique non biodégradables

Côte d'Ivoire

- éco-étiquetage pour les produits/services/entreprises
- Crédits d'impôt pour les entreprises de recyclage des déchets

Ghana - Plan d'action pour le développement durable (SDAP)

- Cadre législatif basé sur les principes d'éco-conception et de labellisation pour le secteur de la fabrication
- Gestion du mauvais usage des produits chimiques (mise en application pour les pesticides)
- Eco-conduite (réduction des émissions et des accidents / décès)

Namibie - Stratégie nationale de gestion des déchets solides

- Minimisation des déchets
- Taxe sur les sacs en plastique

Afrique du Sud - Loi nationale sur les déchets de gestion environnementale

- Operation Phakisa – réduction des déchets, réutilisation, recyclage et récupération
- NEMA Waste Act Regulation EPR 2020 - Principes cycle de vie et économie circulaire dans le système REP (responsabilité élargie des producteurs)

Good Green Deeds 2019 – promotion de pratiques de vie durables

Rwanda - Programme national SCCPDP

11 initiatives CPD (efficacité des ressources, biogaz, éducation environnementale)
Changement climatique national et développement faible en carbone - Résilience

Égypte - Plan d'action national pour la CPD

- Stratégie multisectorielle pour soutenir le développement de communautés intégrées durables

Ouganda - Programme national CPD

- Politique des énergies renouvelables - EE et énergies renouvelables
- Politique CPD et plaidoyer pour interdire l'utilisation d'emballages non biodégradables

Politique de gestion durable des déchets au Kenya

- cadre juridique et institutionnel pour une gestion efficace et durable des déchets (objectif zéro déchet)

Kenya - GESIP

Tanzanie - Programme 10 ans sur la CPD

- SIDP (1996-2020): efficacité énergétique et des ressources, réduction des émissions et des déchets à la source, élimination des matières toxiques et dangereuses
- Loi sur la gestion de l'environnement pour promouvoir les technologies de production plus propres et la CPD de produits et services

Zambie - Programme national sur la CPD

- Exploitation durable des ressources minérales pour accroître la richesse nationale
- Gestion durable des déchets par réduction à la source, réutilisation, prétraitement et recyclage et élimination

Maurice - Programme national sur la CPD

- Politique énergétique - Maurice atteindra 44% d'énergies renouvelables d'ici 2025
- Plan de développement touristique pour acquérir le statut de destination verte

Mozambique - Cadre du GEAP

Transport au gaz naturel - Transport urbain à faible émission de carbone
Avantages fiscaux sur l'achat d'énergie renouvelable pour soutenir la mise en œuvre des énergies renouvelables

Stratégie nationale de développement (2015-2035)

Aperçu de l'inventaire des politiques produits en Afrique: exemple de la Côte d'Ivoire

Informations collectées via un questionnaire en ligne, des entretiens bilatéraux, des recherches documentaires

Action	Description	Résultats (attendus / prévus)
Projet de décret portant sur la création et fixation des modalités d'attribution du « label écologique Côte d'Ivoire »	Ecolabel Côte d'Ivoire vise à promouvoir, distinguer et rendre compétitifs sur le marché national et international, les biens et services les plus respectueux de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Valoriser les déchets (réutilisation ou recyclage);• Promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables;• Encourager l'utilisation d'équipements, de matériaux et de services éco-énergétiques;• Valoriser le potentiel éco-touristique national;• Encourager les produits biologiques et promouvoir les pratiques agricoles durables
Règlement de certification de l'hébergement touristique en application du décret portant sur la création et la fixation des modalités d'attribution de "l'écolabel Côte d'Ivoire"	Objectif de promouvoir, distinguer et rendre compétitifs sur le marché national et international, les biens et services les plus respectueux de l'environnement en l'occurrence dans le secteur du tourisme et du loisir.	Inclure les principes du développement durable dans le secteur du tourisme par le biais d'indicateurs. Par exemple, les hébergements touristiques doivent répondre à des critères écologiques (économie d'énergie, d'eau, gestion des déchets etc.) et développer un plan d'action/d'amélioration et la mise en place d'un processus d'évaluation interne.
Loi d'Orientation sur le Développement Durable du 20 juin 2014 (article 6); Annexe fiscal 2020 - Rapport diagnostic sur le système fiscal environnementale en Côte d'Ivoire	Mise en place d'une fiscalité environnementale incitative à travers un crédit d'impôt pour les entreprises de recyclage des déchets	<ul style="list-style-type: none">• Investissement dans le secteur de valorisation des déchets• Préservation de l'environnement• Création d'emplois

Aperçu d'exemples de bonnes pratiques de conception en Afrique (1/2)

Maroc - Camping à la ferme - Riad Serre: un centre de vacances éco-responsable dans un paradis bio

- La ferme du camping comprend des bungalows en bois, un chalet bioclimatique et grandes serres. Les touristes y sont invités à «passer des vacances responsables et en savoir plus sur l'écologie»;
- L'approche du label écologique européen de la construction verte a été utilisée pour construire le camping en utilisant du bois, d'autres matériaux naturels et en recourant aux énergies renouvelables
- La gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets est abordée de manière globale afin pour réduire les émissions de CO₂: par ex. la piscine n'utilise pas de chlore;
- Promouvoir des choix de voyage éco-responsables, sensibiliser à l'agriculture biologique à travers des programmes de formation;
- Aider l'économie locale en mettant en relation artisans et touristes



Photo credit: @Camping farm - Riad Green House



Photo credit: @Camping farm - Riad Green House

Aperçu d'exemples de bonnes pratiques de conception en Afrique (2/2)

Burkina Faso – valorisation des déchets de la filière anacarde comme une source d'énergie renouvelable pour les PME

Objectif

L'objectif principal est de contribuer à la réduction des combustibles conventionnels par substitution du bois par un combustible renouvelable pour les PME à travers le recyclage des déchets de cajou comme combustible sous forme de briquettes ciblant les PME de Bobo-Dioulasso, opérant dans l'agro-industrie

Le processus

Déchets de coquilles de cajou sont brûlés dans des chaudières pour produire l'énergie nécessaire pour séparer les noix de cajou des coquilles. L'acide anacardique et la fumée produits par la combustion sont irritants et peuvent être cancérigènes en raison de la présence de liquide de coque de noix de cajou (CNSL). **La fabrication de briquettes à partir du gâteau de presse, qui reste après le retrait du CNSL de la coque de l'écrou, fournit une source d'énergie plus propre et plus sûre.**

Le processus consiste en:

- Production de poudre de charbon de bois en carbonisant le tourteau et en le mélangeant avec de l'eau et un liant (amidon de manioc);
- Amidon de manioc sélectionné pour ses propriétés physico-chimiques, sa disponibilité sur le marché local et son prix bas;
- Le mélange résultant est densifié dans une presse à vis pour obtenir des briquettes (5,5 x 10 cm) avec une teneur en eau optimale de 30 à 35%;
- L'analyse mécanique et physico-chimique des briquettes a donné un pouvoir calorifique net de 25,7 MJ / kg;
- Un test d'ébullition de l'eau a montré que les performances de combustion des briquettes étaient les mêmes que celles du charbon de bois, ce qui en faisait un substitut plus durable.



Fig. 7. Briquette combustion in the Water Boiling Test.

Discussion interactive

Prochaines étapes et clôture

Pour soumettre des contributions supplémentaires en vue de la formulation de recommandations, contactez-nous avant le 7 octobre:

Mme Rhoda Wachira, Bureau régional de l'Afrique, rhoda.wachira@un.org

Mme Claire Thiebault, Division de l'économie, Claire.Thiebault@un.org

Partagez des informations sur vos “politiques produits” nationales et des exemples de bonnes pratiques de conception, jusqu'au 30 octobre :

Dr. Valentina Russo, CSIR, Vrusso@csir.co.za

M.. Lee-Hendor Ruiters, CSIR, NCPC-SA, Lruiters@csir.co.za

Merci pour votre participation

Patrick Mwesigye
Bureau régional du PNUE pour l'Afrique
patrick.mwesigye@un.org

Claire Thiebault
Division de l'économie du PNUE
claire.thiebault@un.org

Lee-Hendor Ruiters
CSIR
Lruiters@csir.co.za